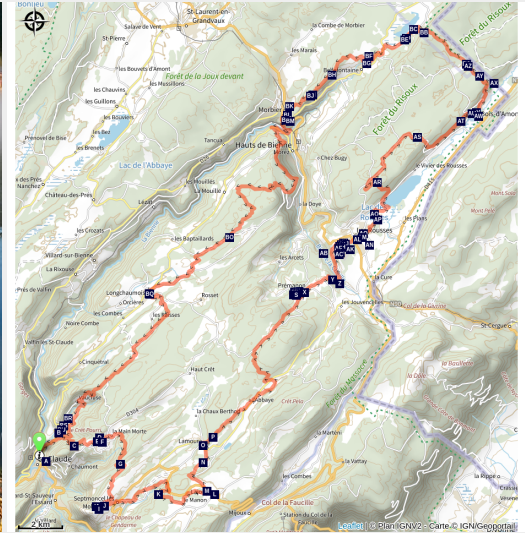


GRP Tour de la Haute Bienne

Haut-Jura Saint-Claude - Saint-Claude



Lac des Rousses (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

Cette grande randonnée de pays (GRP) chemine autour de la vallée de la Bienne entre Morez et Saint-Claude. Idéal pour découvrir le Haut Jura et ses paysages naturels incomparables, cette randonnée de plusieurs jours s'adresse à des randonneurs expérimentés. Le dénivelé reste important du fait de l'encaissement de la vallée de la Bienne. Au court de cette aventure, les randonneurs auront la chance de pouvoir évoluer dans une nature préservée au coeur du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 6 jours

Longueur : 103.1 km

Dénivelé positif : 3603 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Saint-Claude

Arrivée : Saint-Claude

Balisage :  GRP® (Grandes Randonnées de Pays)

Communes : 1. Saint-Claude

2. Septmoncel les Molunes

3. Lajoux

4. Lamoura

5. Longchaumois

6. Prémanon

7. Les Rousses

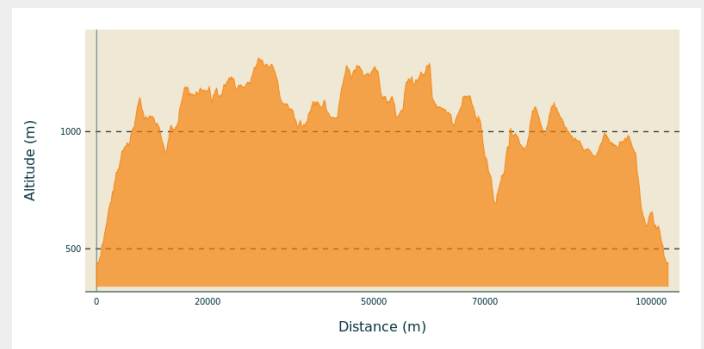
8. Bois-d'Amont

9. Bellefontaine

10. Morbier

11. Hauts de Bienne

Profil altimétrique

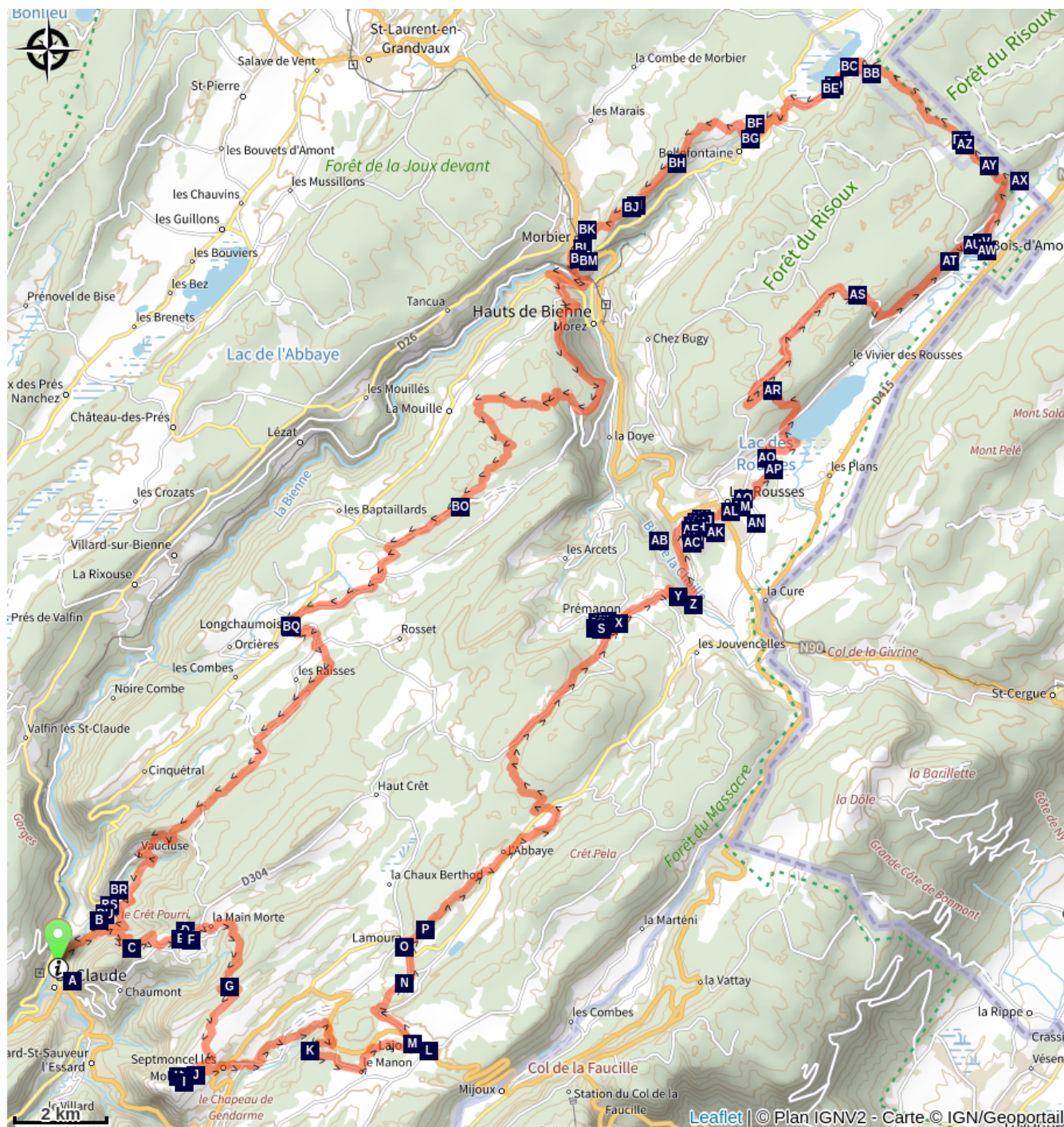


Altitude min 438 m Altitude max 1314 m

De nombreux points de vue sur les vallées alentours ponctuent cette randonnée itinérante entre Saint-Claude, Morez et la Station des Rousses. Elle traverse également de nombreux sites incontournables du département comme : les gorges de la Bienne, les lacs de Bellefontaine, des Rousses, de Lamoura, la cascade de la Rixouse ou encore de petits villages aux fermes typiques du Haut-Jura : Lamoura, Longchaumois, Bellefontaine ou encore Morbier.

De nombreuses fruitières à Comté jalonnent également le parcours, une petite pause dégustation est vivement recommandée pour reprendre quelques forces... Nous invitons également les randonneurs à visiter le Musée de l'Abbaye et la Cathédrale à Saint-Claude, le musée de la lunette à Morez et également l'Espace des Mondes polaires à Prémanon !

Sur votre chemin...



Point de vue de l'hermitage (A)

Les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre (B)

Le four à chaux de Très-Bayard (C)

Point de vue du crêt Pourri (D)

Le crêt Pourri (E)

Le Bruant fou (F)

Col de la Tendue (G)

L'Orchis brûlée (H)

Le chemin des Moines (I)

Point de vue du Replan (J)

Point de vue de la Lulette (K)

La Maison du Parc (L)

Les vaches et le comté (M)

Habitat typique du Haut-Jura (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

A Saint-Claude, prendre la rue du Pré et déboucher sur la place du 9 avril. Départ devant l'Office de Tourisme.

Parking conseillé

Parking place du 9 avril à Saint-Claude

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE VAUCLUSE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Vaucluse (cirque de l'abîme) sur la commune de Saint-Claude.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - MOREZ SUD

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Morez Sud sur la commune de Haut-de-Bienne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre chemin...

Point de vue de l'hermitage (A)

Point de vue de l'Hermitage 542m : vue sur Saint-Claude, sur le Mont Chabot.

Le point de vue de l'Hermitage est le plus beau point de vue surplombant la ville. On y voit la cathédrale Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André, classée Monument Historique depuis 1903, qui présente un grand intérêt sur le plan architectural.

Commencée au XIVe siècle et achevée au XVIIIe siècle, c'est une église fortifiée d'aspect austère et rigoureux avec un intérieur gothique. Le chœur est orné de stalles sculptées au XVe siècle. Son retable, situé dans le collatéral gauche, est un chef d'œuvre de la Renaissance italienne.

On y voit également le Grand Pont, qui a remplacé le Pont suspendu, construit entre 1938 et 1939 qui devient très vite une curiosité touristique, de par sa dimension, 128m de longueur et 50m de hauteur, et par la taille du chantier. Il surplombe la rivière « le Tacon » et tient aujourd'hui fonction d'entrée principale de la ville.



Les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre (B)

Mis en service depuis 1901, les aménagements hydroélectriques de la chute de la Serre situés à quelques centaines de mètres en aval s'appuient sur trois captages d'eau :

- Le ruisseau de l'Abîme.
- La résurgence du Trou de l'Abîme.
- Le ruisseau de la Grange Cattin.

Ces ouvrages, d'une longueur totale de 1356 mètres aboutissent à la centrale hydroélectrique équipée de deux turbines d'une puissance totale de 960 kWh. Ils permettent de produire 4,2 millions de kWh par an, ce qui correspond au courant nécessaire d'une ville de 2000 habitants.

Crédit photo : PNRHJ / F.Jeanparis

Le four à chaux de Très-Bayard (C)

À Très-Bayard, le chemin passe au milieu d'anciens bâtiments de production de tuiles et de chaux. La chaux vive était issue de la cuisson de la roche calcaire. Ensuite, suivant le type de chaux voulu, elle était «éteinte» et contenait un pourcentage plus ou moins important d'eau. Les premières traces de fabrication de la chaux remontent à dix mille ans. Certains fours étaient constitués simplement d'un foyer enterré. D'autres, comme celui de Très-Bayard, en fonction de 1882 à 1910, étaient de construction beaucoup plus élaborée en briques. Pour ce site, le calcaire était extrait au pied d'une petite falaise au-dessus de Très-Bayard, dans les mêmes niveaux géologiques que le Crêt Pourri, et acheminé jusqu'à deux usines par téléphérique.



Point de vue du crêt Pourri (D)

Point de vue sur la vallée du Gros Dard, le mont Bayard, le cirque des Foules, la cluse du Flumen et la vallée du Tacon.

Crédit photo : François Gibon



Le crêt Pourri (E)

Cette belle pyramide de calcaire se délite sous l'effet du ruissellement et de la gélifraction: gel et dégel. Remarquez la ténacité des végétaux qui partent à l'assaut de ces éboulis permanents.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Le Bruant fou (F)

Cet oiseau discret peut être rencontré dans les coteaux rocailloux, aux buissons éparses. De la taille d'un moineau, cette espèce a une tête bleue avec un masque noir, ce qui permet de le différencier de toutes les autres espèces de la région.

Crédit photo : Fabrice Croset

Col de la Tendue (G)

Vue sur la chaîne des Monts Jura.

Le Haut-Jura est caractérisé par un relief karstique, terme désignant un ensemble de manifestations topographiques et hydrologiques spécifiques des milieux calcaires dont les roches sédimentaires sont essentiellement formées par l'accumulation de débris d'animaux marins.



L'Orchis brûlée (H)

Les pelouses calcaires sont des lieux de prédilection pour de nombreuses espèces végétales, dont les plus célèbres sont les orchidées. Ces fleurs montrent des adaptations très poussées. La plupart sont pollinisées par des insectes, alors que peu d'entre elles produisent du nectar! Pour assurer sa pollinisation, l'Orchis brûlée s'est adaptée en imitant les plantes nectarifères. Leur pétale inférieur est garni de dessins colorés qui convergent vers le cœur de la fleur et indiquent à l'insecte où se poser. Une vraie piste d'atterrissage! Mais le butineur repart bredouille, car la fleur ne lui offre pas de nectar. En revanche, elle en profite pour lui confier du pollen, qu'il transportera vers une autre fleur.

Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet

Le chemin des Moines (I)

Ce chemin, parfois pentu et aujourd'hui étroit et raviné par place, était la principale voie de communication entre Saint-Claude et Septmoncel jusqu'en 1884, date de création de la route des lacets de Septmoncel passant par le fameux Chapeau de Gendarme.

Point de vue du Replan (J)

Point de vue du Replan 1032 m : vue sur Saint-claude, sur Avignon les Saint-Claude, le village de Chaumont, intérêt géologique.

Le Jurassique (de 201 à 145 Mio d'années) est nommé d'après la chaîne du Jura, car une grande variété de roches, parfois très riches en fossiles, s'y sont formées durant cette période. Formée par des plissements et des chevauchements lors de la dernière phase de la formation des Alpes, la chaîne du Jura comporte dans ses strates des roches aussi variées que calcaires, marnes, argiles, grès, dolomites, gypse et sel. Les roches tendres comme les marnes ou les argiles sont souvent couvertes de prairies, alors que les calcaires durs forment les falaises et les crêtes – ils sont pour ainsi dire le « squelette » de la chaîne du Jura.

Point de vue de la Luette (K)

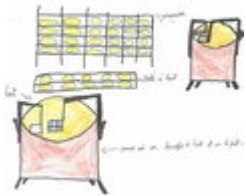
Le point de vue de la Luette 1(218m) permet de voir Roche Blanche (point de vue sur Saint-Claude et Septmoncel), le village de Septmoncel avec son église paroissiale "Saint Etienne", bâtie à la deuxième moitié du XVIIe siècle et appartenant au diocèse de Saint-Claude et son clocher franc comtois. Le cimetière se trouve au pied de l'église. On voit également l'usine Dalloz spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé.



La Maison du Parc (L)

La Maison du Parc, siège du Parc naturel régional du Haut-Jura, remarquable par son architecture et ses façades travaillées, propose une découverte du territoire à travers une exposition, des projections et la visite d'un grenier fort. L'exposition entraîne vers chacune des dimensions du Haut-Jura, dans une ambiance colorée, moderne et interactive: les paysages, la nature, les savoir-faire et les industries, le tourisme, l'agriculture et la forêt. La balade sonore propose un moment inattendu, poétique et imagé, pour pénétrer la nature haut-jurassienne par ses sonorités exceptionnelles. Enfin, deux films paysagers remarquables et récents, l'un consacré à la géologie du massif jurassien et l'autre, aux tourbières, complètent et illustrent la visite.

Crédit photo : PNRHJ / Patricia Louvrier



Les vaches et le comté (M)

Les vaches mangent de l'herbe mais cela ne suffit pas. Pour faire du lait, elles ont dû avoir un veau. Pendant la journée, elles broutent. Matin et soir, elles vont en salle de traite. Dans la nuit le camion qui vient de la fromagerie récupère le lait de plusieurs fermes. Tôt le matin, les fromagers font cailler le lait en le chauffant et en ajoutant de la caillette de veau (estomac) pour faire le comté. C'est la qualité de l'herbe qui détermine le bon goût du comté. Emy et Sacha C.

Crédit photo : Ecole de Lajoux



Habitat typique du Haut-Jura (N)

Lamoura est soumis à un climat rigoureux, et c'est dans l'habitat que l'adaptation de l'homme aux éléments est la plus visible. En effet, les toitures sont robustes afin de résister au poids important de la neige. Le faîtage est orienté sud-ouest/nord-est. Cette caractéristique favorise le balayement de la neige par le vent et limite les risques de surcharge. Les angles des murs et les encadrements de portes et de fenêtres sont en pierres de taille, le reste est en roches calcaires recouvertes d'un enduit à la chaux. Le mur sud-ouest, qui est le plus exposé aux intempéries, est recouvert d'un matériau imperméable et isolant : tavaillon, tôle. Ce type de ferme a la particularité de réunir sous le même toit le fourrage, le bois de chauffage, le bétail et les pièces à vivre. On le nomme "ferme-bloc", car toutes les fonctions sont réunies dans le même volume afin d'économiser la chaleur et d'éviter de sortir durant l'hiver. Mais cette accumulation de matière combustible augmentait les risques d'incendies. C'est donc dans le but de mettre à l'abri les "richesses" de la famille que les greniers-forts furent bâtis.